

PARC NATUREL RÉGIONAL CORBIÈRES-FENOUILLEDÉS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021



Parc
naturel
régional
Corbières
Fenouillèdes



LE MOT DU PRÉSIDENT DU PARC CORBIÈRES-FENOUILLEDÈS

2021.... année 1 pour le Parc naturel régional des Corbières-Fenouillèdes !

J'ai le plaisir de vous présenter le bilan annuel 2021 du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes.

Nous avons commencé l'année en tant que projet de Parc et nous l'avons terminée comme le 58ème PNR de France, le 8ème d'Occitanie.

C'est une grande fierté et une grande satisfaction face aux travaux collectifs réalisés pendant presque 10 ans.

Pendant l'année 2021, l'équipe du Parc s'est attachée à continuer les actions de préfiguration lancées depuis plusieurs années sur les thématiques de la géologie, de la collecte de la mémoire ou encore sur la politique Natura 2000.

L'appui aux collectivités est toujours fort avec l'animation du Contrat Territorial Occitanie.

Nous avons lancé en début d'année la mission relative à la Transition énergétique, sujet important pour notre territoire qui voit déjà fleurir des actions notamment sur l'équipement des bâtiments publics en photovoltaïque.

15 ans d'actions s'ouvrent à nous dans ce nouveau parc naturel. A nous, élus, techniciens, habitants, d'en faire un outil de préservation, de conservation, d'innovation et de développement.



Hervé BARO

Président du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes
Maire de Termes

1er Vice-président du Conseil Départemental de l'Aude





SOMMAIRE

PAGE

6	LA FAMILLE DES PARCS
7	BIENVENUE DANS LE PARC CORBIÈRES-FENOUILLEDES
9	GÉNÈSE DU PARC
10	DÉCRET DE CLASSEMENT
13	UN PARC, UN SYNDICAT
13	UN PARC, DES ÉLU.E.S
17	UN PARC, UNE ÉQUIPE
20	BUDGET 2021
24	ADMINISTRATION
26	DÉLIBÉRATIONS 2021
28	COMMUNICATION
30	ÉDUCATION AU TERRITOIRE

31 | #DÉFI 1 - HAUTE VALEUR PATRIMONIALE

32	BIODIVERSITÉ
41	PATRIMOINE GÉOLOGIQUE

43 | #DÉFI 2 -TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE

44	TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
----	------------------------

46 | #DÉFI 3 - QUALITÉ DU CADRE DE VIE

47	CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE/ CORBIÈRES-SALANQUE-FENOUILLEDES
----	--

49 | #DÉFI 4 - VITALITÉ ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE

50	SCHÉMA CULTUREL TERRITORIAL
51	PATRIMOINE IMMATÉRIEL

53 | #ÇA S'EST PASSÉ EN 2021

53	BRÈVES
----	--------

LA FAMILLE DES PARCS

#RéseaudesParcsdeFrance

58 Parcs
naturels
régionaux
de France

58 PARCS

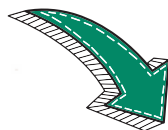
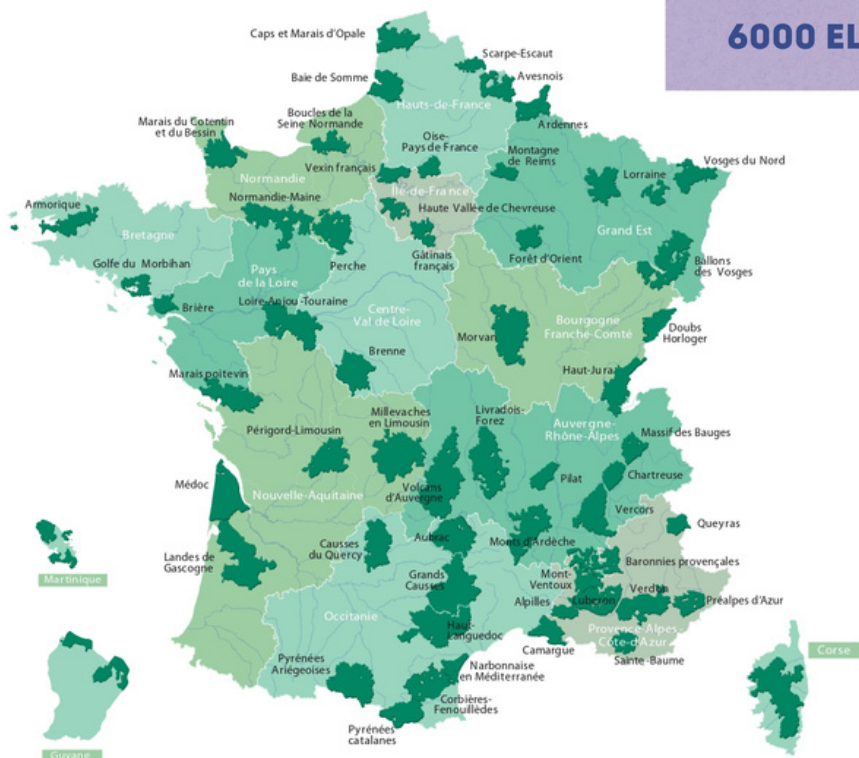
19,1% DU TERRITOIRE

4900 COMMUNES
SUR 16 RÉGIONS

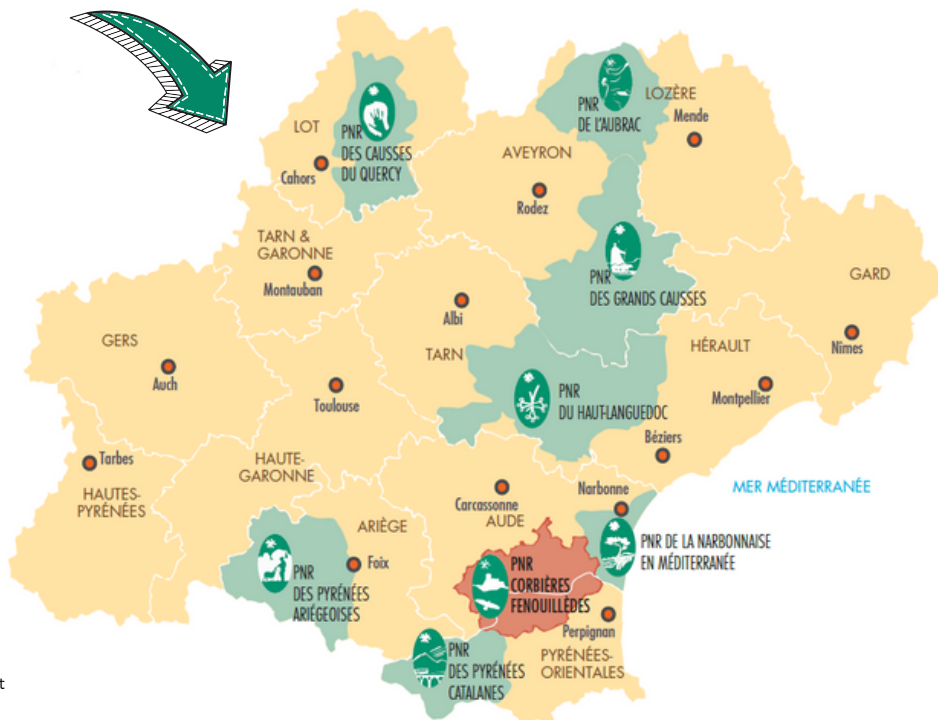
**4,4 MILLIONS
D'HABITANTS**

2255 AGENTS

6000 ELUS



#8 PNR d'Occitanie



Sources illustrations : Fédération des Parcs naturels régionaux de France et Région Occitanie

BIENVENUE

DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL CORBIÈRES-FENOUILLEDES



Une autre vie s'invente ici

QU'EST CE QU'UN PARC NATUREL REGIONAL

A QUOI CA SERT ?



UN PROJET COMMUN
approuvé pour 15 ans, pour trouver un équilibre entre activités humaines et ressources naturelles

Mission 1
Protéger le patrimoine

Mission 3
Développer l'économie et le lien social

Mission 5
Expérimenter et innover

UN LABEL ATTRACTIF
10 projets à l'étude
60 000 exploitations agricoles
300 000 entreprises, soit 7% du tissu économique français

Mission 2
Aménager le territoire

Mission 4
Accueillir, éduquer et informer

DES TERRITOIRES RURAUX
habités, reconnus pour leurs patrimoines naturels et culturels remarquables mais aussi fragiles et menacés



Sources illustrations : Fédération des Parcs naturels régionaux de France



Cirque de Vingrau © BONETTO Marina



Parc naturel régional Corbières Fenouillèdes

CARTE D'IDENTITÉ



LE PARC EN CHIFFRES

- 1 Région :** Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
- 2 Départements :** Aude et Pyrénées-Orientales
- Superficie :** 1 780 km² soit 178 000 hectares
- Nombre de communes :** 99
- Nombres d'EPCI :** 7
- Population :** 29 353 habitants en 2017



Comité Syndical Maury © PNRCF

GÉNÈSE DU PARC

En quelques dates

Une idée qui germe en Fenouillèdes dans les années 90.

Projet
Parc
naturel
régional
Corbières
Fenouillèdes

- **2014** : Association d'émergence
- **2015** : Avis d'opportunité favorable
- **2016** : Création du syndicat mixte de préfiguration
- **2017** : Reprise du dispositif européen Natura 2000
- **2017-2018** : Élaboration du diagnostic et de la Charte
- **2018** : Contractualisation Régionale
- **2019** : Avis intermédiaire favorable
- **2019** : Lancement des actions de préfiguration
- **2019** : Avis de l'Autorité Environnementale
- **2020** : Avis favorable de la commission d'enquête publique / Phase d'adhésion des collectivités
- **2021** : Lancement de l'action sur la transition énergétique
- **2021** : Avis final



Parc
naturel
régional
Corbières
Fenouillèdes



5 septembre 2021 : Décret de classement



AUDITION 2015 - PARIS



ATELIERS CONCERTATION 2017 - PAZIOLS

© PNRCF



AUDITION 2019 - PARIS

DÉCRET DE CLASSEMENT

CORBIÈRES-FENOUILLEDES

Une autre vie s'invente ici



Construction du
Parc naturel régional
Corbières-Fenouillèdes

Syndicat Mixte du Parc naturel régional
Corbières-Fenouillèdes est financé par



et les communes et intercommunalités
de son territoire





Avec ses voisins PNR de la Narbonnaise en méditerranée et PNR des Pyrénées-Catalanes, le Parc symbolise le trait d'union entre les zones méditerranéennes et pyrénéennes. Niché au cœur des Départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, ce territoire rural se caractérise par une biodiversité exceptionnelle avec la présence de nombreuses espèces patrimoniales de faune et de flore. Sa richesse notamment ornithologique a peu d'équivalent en France et a d'ailleurs donné naissance à l'un des emblèmes figuratifs du logo du Parc. Les paysages ont été esquissés par une histoire géologique remarquable qui façonne ce territoire depuis 500 Millions d'années, ont ensuite été fortement marqués par une histoire très mouvementée. Ce territoire est occupé par les Hommes depuis près de 700 000 ans avec l'un des plus anciens gisements d'Europe : Tautavel qui fête en 2021 les 50 ans de la découverte d'Arago 21, la plus vieille face humaine fossilisée complète d'Europe

Le Parc est également le théâtre de grands évènements médiévaux : zone de contact, de frontière entre Royaumes de France et d'Aragon. Le territoire regorge de nombreux vestiges archéologiques témoignant d'une véritable empreinte sur les Corbières-Fenouillèdes avec la présence notamment de 5 forteresses royales implantées au coeur du Parc. Les hommes et les femmes d'aujourd'hui, conscients d'habiter un territoire aux multiples ressources et talents, ambitionnent d'être exemplaires en termes d'aménagement durable afin de répondre aux besoins actuels et futurs des populations. Afin surtout de préparer le monde de demain.

En concertation entre les différents partenaires et acteurs, ce 58ème Parc naturel régional désire mettre l'Homme du XXIème siècle au coeur d'une démarche de transition écologique pour réinventer un cadre de vie rural durable, sobre, responsable et renouvelé face aux enjeux sociétaux et climatiques.

Face à l'actualité de la crise sanitaire que nous traversons, la Charte de Parc s'inscrit dans la préservation des patrimoines remarquables et dans une approche de développement durable. Elle s'appuie sur les ressources territoriales pour développer des activités économiques respectueuses et solidaires propices à l'attractivité du territoire des Corbières-Fenouillèdes.

EXTRAIT DU COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA LABELLISATION





UN PARC, UN SYNDICAT

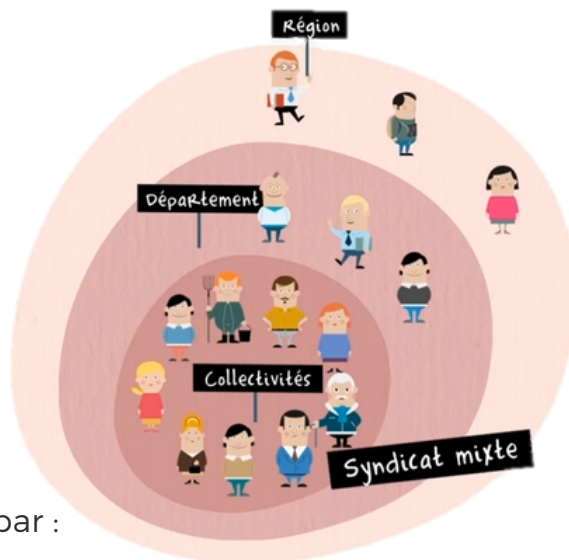
Le Syndicat mixte a pour objet l'animation de la Charte du Parc Naturel Régional dans une logique de partenariat.

Le parc procède à :

- Toutes **études**, actions utiles à la mise en œuvre du PNR,
- Participe à l'**animation**,
- **Communique** et **informe** les acteurs locaux des missions du PNR.

Le Syndicat mixte de gestion et d'aménagement du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes est composé par :

- Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ;
- Conseils départementaux : Aude et Pyrénées-Orientales
- 7 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)
- 99 Communes



UN PARC, DES ÉLU.E.S

#Instances

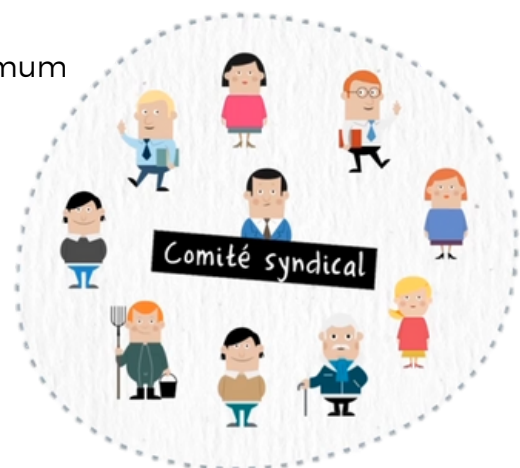
La gouvernance du Syndicat mixte du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes s'organise autour de différentes instances :

- * **Comité Syndical**
- * **Bureau Syndical**
- * **Conseil scientifique**
- * **Conseil de développement**
- * **Commissions de travail thématiques**

#Comité Syndical

Il s'agit de l'instance délibérative du Syndicat, elle se réunit au minimum 3 fois par an.

Il réunit **114 membres** :



- Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée (3 délégué.e.s) ;
- Département de l'Aude (3 délégué.e.s) ;
- Département des Pyrénées-Orientales (2 délégué.e.s) ;
- 7 intercommunalités :
 - Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole (1 délégué)
 - Communauté de communes Agly-Fenouillèdes (1 délégué)
 - Communauté de communes Roussillon-Conflent (1 délégué)
 - Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée (1 délégué)
 - Communauté de communes du Limouxin (1 délégué)
 - Communauté de communes des Pyrénées-Audoises (1 délégué)
 - Communauté de communes de la Région Lézignanaise Corbières-Minervois (1 délégué)
- 99 communes (1 délégué par commune) :

ALBAS | ALBIÈRES | ANSIGNAN | ARQUES | AURIAC | AXAT | BÉLESTA | BELVIANES-ET-CAVIRAC | BOUISSE | BUGARACH | CAMPAGNE-SUR-AUDE | CAMPOUSSY | CAMPS-SUR-L'AGLY | CARAMANY | CASSAGNES | CASSAINES | CAUDIÈS-DE-FENOUILLEDES | COUIZA | COUSTAUSSA | CUBIÈRES-SUR-CINOBLE | CUCUGNAN | DERNACUEILLETTE | DUILHAC-SOUS-PEYREPERTUSE | DURBAN-CORBIÈRES | EMBRES-ET-CASTELMAURE | ESPÉRAZA | ESTAGEL | FÉLINES-TERMENÈS | FELLUNS | FENOUILLET | FONTJONCOUSE | FOSSE | FRAISSE-DES-CORBIÈRES | GINOLES | GRANES | LAGRASSE | LAIRIÈRE | LANET | LANSAC | LAROQUE-DE-FA | LATOUR-DE-FRANCE | LE VIVIER | LESQUERDE | LUC-SUR-AUDE | MAISONS | MASSAC | MAURY | MISSÈGRE | MONTAZELS | MONTFORT-SUR-BOULZANE | MONTGAILLARD | MONTNER | MOUTHOMET | OPOUL-PÉRILLOS | PADERN | PALAIRAC | PAZIOLS | PEYROLLES | PÉZILLA-DE-CONFLENT | PLANÈZES | PRATS-DE-SOURNIA | PRUGNANES | PUILAURENS | QUILLAN | QUINTILLAN | RABOUILLET | RASIGUÈRES | RENNES-LE-CHÂTEAU | RENNES-LES-BAINS | ROUFFIAC-DES-CORBIÈRES | SAINT-ARNAC | SAINT-FERRIOL | SAINT-JEAN-DE-BARROU | SAINT-JULIA-DE-BEC | SAINT-JUST-ET-LE-BÉZU | SAINT-LOUIS-ET-PARAHOU | SAINT-MARTIN | SAINT-MARTIN-DES-PUITS | SAINT-MARTIN-LYS | SAINT-PAUL-DE-FENOUILLET | SAINT-PIERRE-DES-CHAMPS | SALVEZINES | SALZA | SERRES | SOUGRAIGNE | SOULATGE | SOURNIA | TALAIRAN | TAUTAVEL | TERMES | TERROLES | TRILLA | TUCHAN | VALMIGÈRE | VÉRAZA | VIGNEVIEILLE | VILLENEUVE-LES-CORBIÈRES | VILLEROUGE-TERMENÈS | VINGRAU



© PNRCF

#Bureau Syndical

Le Président du PNR Corbières-Fenouillèdes, Hervé Baro, les Vice-Président-e-s, les membres du bureau, se réunissent une fois par mois pour traiter des affaires courantes, donner des avis et valider les dossiers qui seront soumis au vote du Comité Syndical.

Le Bureau Syndical est composé de **13 membres délégués** dont 2 représentants de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, 3 représentants des Départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, 3 représentants des EPCI et 5 représentants des communes.

COMPOSITION DU BUREAU SYNDICAL

(ÉLU.E.S LE 19 OCTOBRE 2021)

Représentants de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée :

Philippe ANDRIEU - Vice-Président, Région Occitanie

Éliane JARYCKI, Région Occitanie

Représentants des Départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales :

Hervé BARO, Président du Syndicat, Département de l'Aude

Charles CHIVILO, Vice-Président, Département des Pyrénées-Orientales

Joëlle CHALAVOUX, Département de l'Aude

Représentants des EPCI :

Jean-Pierre DELORD, Vice-Président, Communauté de Communes du Limouxin

Daniel BARBARO, Communauté urbaine Perpignan Métropole

Alex RAINERO, Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée

Représentants des communes :

Béatrice BERTRAND, 1ère Vice-Présidente, Commune de Tuchan

Jean-Pierre FOURLON, Vice-Président, Commune de Caudiès-de-Fenouillèdes

Pierre CASTEL, Commune de Quillan

Damien GOT, Commune de Camps-sur-Agly

Pascal MOUCHET, Commune de Félines-Termenès



#Commissions de travail

Agriculture et tourisme

M. Hervé BARO

Vie du syndicat :

RH, budget/finance et communication

Mme Béatrice BERTRAND

Aménagement du territoire :

Economie et services, urbanisme, paysage, politiques contractuelles

M. Philippe ANDRIEU

Patrimoines culturels :

culture et patrimoine immatériel, patrimoine vernaculaire et historique

M. Charles CHIVILO

Patrimoines naturels :

géologie, biodiversité

M. Jean-Pierre DELORD

Transition écologique :

eau/risques, changement climatique, transition énergétique

M. Jean-Pierre FOURLON





UN PARC, UNE ÉQUIPE

#Équipe2021

En 2021, l'équipe était composée de 11 agents pour 10,5 équivalents temps plein :

- 4 agents fonctionnaires titulaires
- 1 agent contractuels permanent (CDI)
- 6 agents contractuels non permanent (CDD)

Début 2021, l'équipe s'est agrandie avec Juliette Theveniaut, chargée de mission Transition Energétique.
De l'énergie en interne à revendre !

Fin 2021, l'équipe a fait ses au revoir à Adeline Brissaud après 4 ans au sein du parc en tant que chargée de mission Natura 2000 sur le site des Basses Corbières.

Nous souhaitons le meilleur à Adeline dans ses projets personnels et professionnels !



ÉQUIPE DU PARC



L'équipe se réunit une fois par mois. Ce temps permet de faire le point sur l'état d'avancement des actions et de la vie du syndicat et d'améliorer ainsi la communication interne.



UN PARC, UNE ÉQUIPE

2022

Services administratifs



Nadine BIAUNÉ
Adjointe administrative
secretariat@corbieres-fenouillede.fr
04.68.33.99.80

Patrimoines



Auréole LLEDO
Chargée de mission Natura 2000
Corbières occidentales et orientales
a.lledo@corbieres-fenouillede.fr
04.68.42.77.02
Antenne de Mouthoumet



Rémi PESCIER
Chargé de mission Natura 2000
Basses Corbières
r.pescier@corbieres-fenouillede.fr
04.68.33.99.80



John HOLLIDAY
Chargé de mission Natura 2000
Hautes-Corbières, Vallée du Torgon et de l'Orbieu
j.holiday@corbieres-fenouillede.fr
04.68.42.77.01
Antenne de Mouthoumet



Marie FORISSIER
Chargée de mission Patrimoine naturel
m.forissier@corbieres-fenouillede.fr
04.68.33.99.80



Philippe MARCY
Animateur territorial
collecte.memoire@corbieres-fenouillede.fr
04.68.33.99.80



Clara GARTNER
Chargée de mission patrimoine géologique
c.gartner@corbieres-fenouillede.fr
04.68.33.99.80

ARRIVÉE EN 2022

ARRIVÉE EN 2022

Direction



Clothilde DUHAYON
Directrice
c.duhayon@corbieres-fenouillede.fr
04.68.41.42.20



Jordan MAZARDO
Directeur adjoint / Suivi Charte-SIG
j.mazardo@corbieres-fenouillede.fr
04.68.41.40.49

Services transversaux



Marina BONETTO
Chargée de communication
m.bonetto@corbieres-fenouillede.fr
04.68.41.42.34



Marianne CHABERT
Chargée de mission éducation à l'environnement
et développement durable
m.chabert@corbieres-fenouillede.fr
04.68.33.99.80

ARRIVÉE EN 2022

Aménagement durable



Juliette THEVENAUT
Chargée de mission transition énergétique
j.thevenaut@corbieres-fenouillede.fr
04.68.33.99.80



Alexia FESQUET
Chargée de mission urbanisme/paysage
a.fesquet@corbieres-fenouillede.fr
04.68.33.99.80

ARRIVÉE EN 2022



En attente d'un recrutement
Chargée de mission Eau
XXXX@corbieres-fenouillede.fr
04.68.XXXXXXXX

Économie et services



Magali BLANC
Chargée de mission développement/
innovation/culture
m.blanc@corbieres-fenouillede.fr
04.68.41.40.81



En attente d'un recrutement
Chargée de mission agriculture
XXXX@corbieres-fenouillede.fr
04.68.XXXXXXXX



En attente d'un recrutement
Chargée de mission tourisme
XXXX@corbieres-fenouillede.fr
04.68.XXXXXXXX



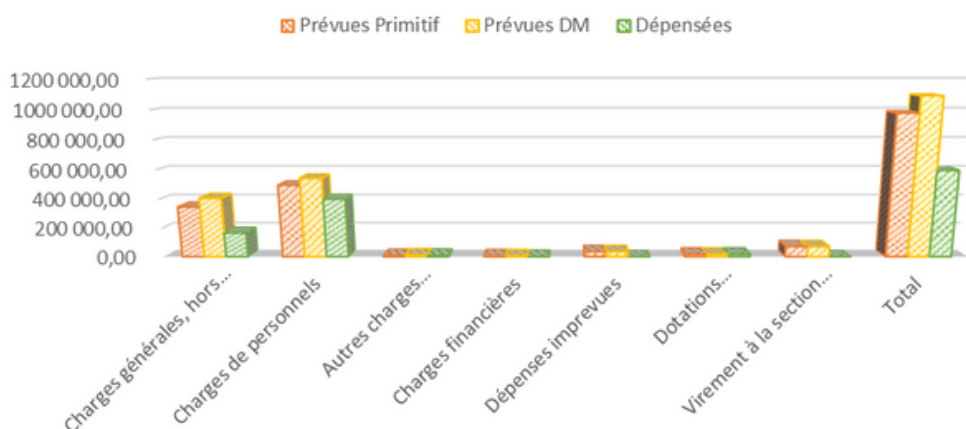
BUDGET 2021

L'année 2021 est marquée par la transition entre la phase de préfiguration du Parc (Projet de Parc) et la phase d'animation et de gestion du Parc avec l'arrivée du Décret en septembre.

DÉPENSES			
FONCTIONNEMENT	Prévues		Dépensées
	Primitif	DM	
Charges générales, hors études (Fournitures, Loyers, assurances, frais de déplacements, de réception...)	345 828,27 €	406 365,27 €	166423,88 €
Charges de personnels	494 500,00 €	542 700,00 €	401222,72 €
Autres charges courantes (adhésions auprès de nos partenaires...)	7 023,15 €	11 623,15 €	9055,18 €
Charges financières	5 000,00 €	5 000,00 €	1322,29 €
Dépenses imprévues	36 210,00 €	36 210,00 €	0 €
Dotations amortissements	17 447,00 €	17 447,00 €	17447 €
Virement à la section d'investissement	71 548,03 €	71 548,03 €	0 €
TOTAL	977 556,45 €	1 090 893,45 €	595 471,07 €

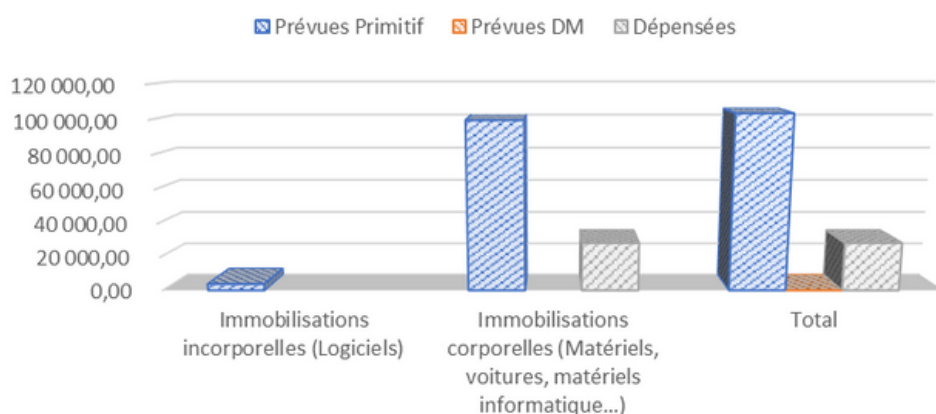


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



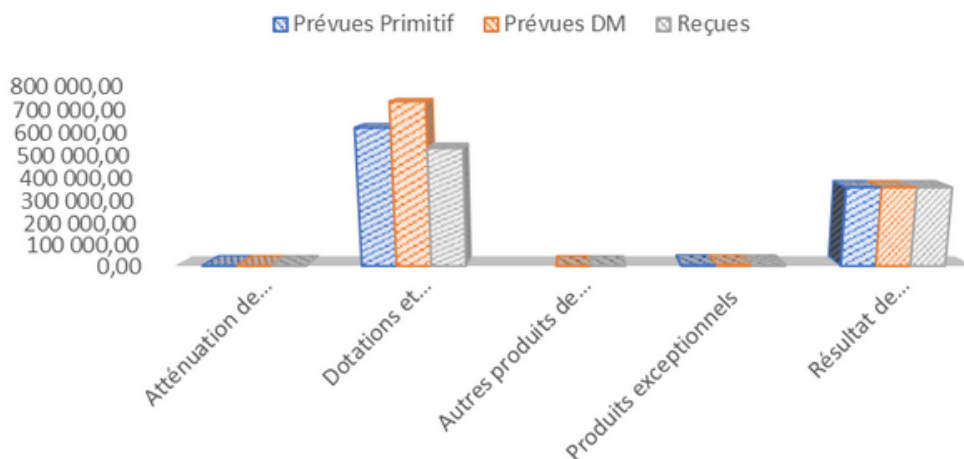
DÉPENSES			
INVESTISSEMENT	Prévues		Dépensées
	Primitif	DM	
Immobilisations incorporelles (Logiciels)	3 840,00 €		
Immobilisations corporelles (Matériels, voitures, matériels informatique...)	99 910,00 €		28 472,21 €
TOTAL	103 750,00 €	0€	28 472,21 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



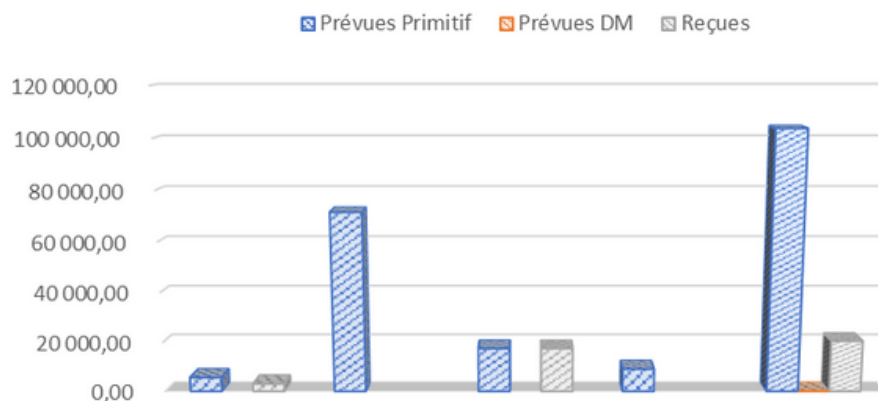
RECETTES			
FONCTIONNEMENT	Prévues		Reçues
	Primitif	DM	
Atténuation de charges (remboursement congés paternité)	600,00 €	770,00 €	760,83 €
Dotations et participations	617 460,67 €	730 472,67 €	528422,08 €
Autres produits de gestion		5,00 €	2,46 €
Produits exceptionnels	3 600,00 €	3 750,00 €	3695,33 €
Résultat de fonctionnement reporté	355 895,78 €	355 895,78 €	355 895,78 €
TOTAL	977 556,45 €	1 090 893,45 €	888 776,48 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES			
INVESTISSEMENT	Prévues		Dépensées
	Primitif	DM	
Dotations fonds divers	5 653,00 €		3015,24 €
Virement à la section fonctionnement	71 548,03 €		
Opération d'ordre et de transfert	17447 €		17447 €
Solde d'exécution de la section investissement	9 101,97 €		
TOTAL	103 750,00 €	0€	20 462,24 €

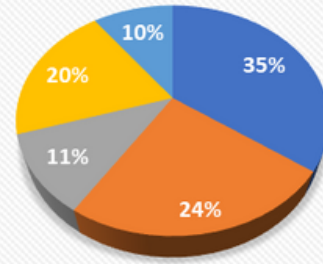
RECETTE D'INVESTISSEMENT



CONTRIBUTIONS STATUTAIRES

Région	35%
Département de l'Aude	24%
Département des Pyrénées-Orientales	11%
EPCI	20%
Communes	10%
TOTAL	100%

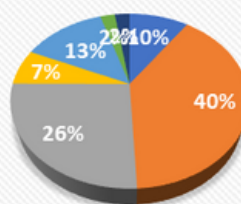
Contributions statutaires



RECETTES CONTRIBUTIONS ET SUBVENTIONS PERCUES

	Prévues		Reçues
	Primitif	DM	
Etat (DREAL: Dotation PNR, Natura 2000)	93 014,02 €	133 014,02 €	51 038,79 €
Région	131 931,82 €	153 204,82 €	208 809,51 €
Départements	103 250 €	124 523 €	136 772,59 €
Communes	29 500 €	35 170 €	35 169,69 €
EPCI	59 000 €	71 156 €	71 155,62 €
Commissariat de Massif (par le PNR Pyrénées-Catalanes)	200 764,83 €	126 40 €	12 639,55 €
Europe (FEADER: Leader + Natura 2000)	9 101,97 €	200 764,83 €	12 836,33 €
TOTAL	617 460,67 €	730 472,67 €	528 422,08 €

Recettes contributions et subventions perçues

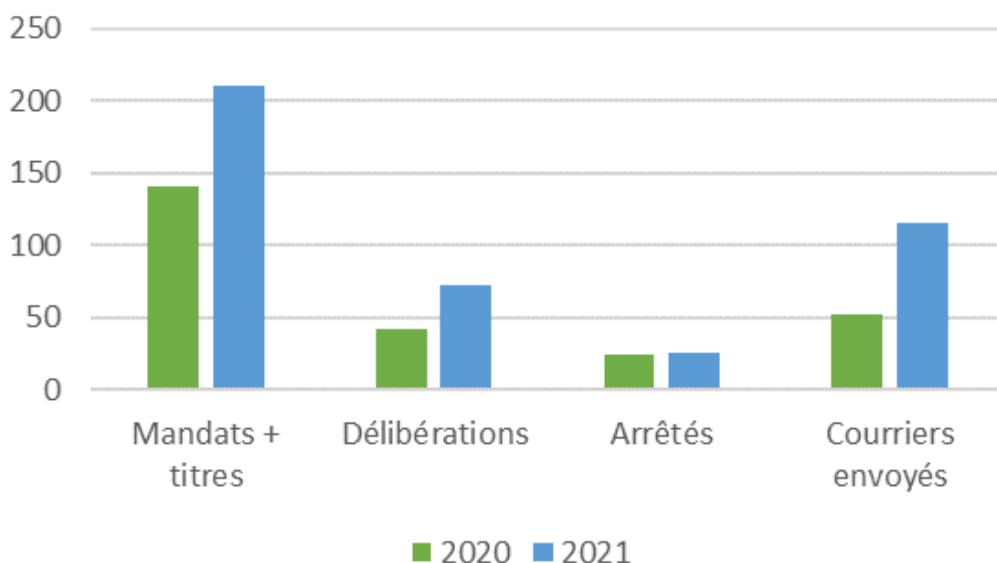




ADMINISTRATION

L'évolution du PNR Corbières-Fenouillèdes, de syndicat de préfiguration en syndicat de gestion, c'est aussi l'évolution du travail administratif et comptable. Une augmentation significative des mandats et titres avec notamment, en fin d'année 2021, le 2ème appel à contribution auprès de tous les membres du syndicat du PNR. De plus en plus d'actions, de conventions et de partenariats qui se traduisent par un accroissement des délibérations. Et enfin un envoi de courriers en hausse.

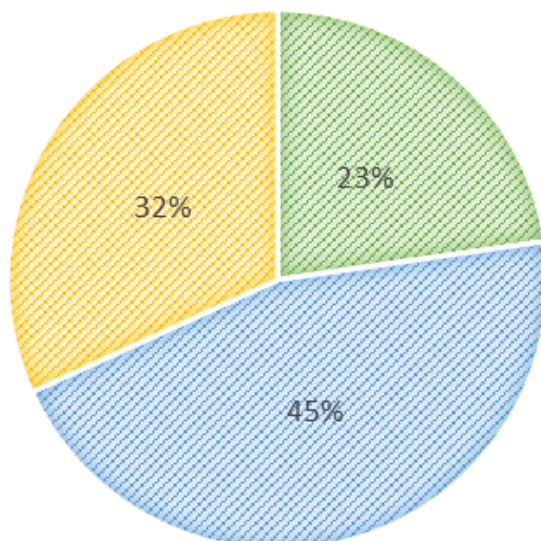
EVOLUTION ADMINISTRATIVE



Une année 2021 riche en réunions entre élus pour prendre des décisions et établir les axes de travail du PNR ; mais aussi des réunions de l'équipe pour informer et mettre en œuvre le carnet de route fixé par les élus. Toutes ces rencontres sont résumées dans les procès-verbaux et comptes-rendus.

PROCES-VERBAUX ET COMPTES-RENDUS DE RÉUNIONS

■ Comités syndicaux ■ Bureaux syndicaux ■ Réunions d'équipe



Fin 2021, recherche d'un logiciel de gestion des absences : trouver le meilleur outil adapté à la structure pour un prix raisonnable. Formation et mise en service début 2022 du logiciel Figgo. L'objectif : plus d'efficacité et moins d'utilisation de papier.



Figgo

Une gestion efficace de vos congés et absences



ZOOM

SUR L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU BUREAU SYNDICAL

Une cheffe d'orchestre, la Directrice, et toute une équipe motivée pour organiser l'élection du Président à bulletins secrets, mais aussi l'élection des membres du bureau syndical par secteur territorial, et enfin un repas convivial dans le respect des gestes barrières. Anticipation, organisation, logistique, manutention et concentration étaient les maîtres mots pour que ce comité syndical du 19/10/2021 soit une réussite.



© PNRFC

ET DEMAIN ?

Le PNR grandit de jour en jour, l'objectif de demain sera l'accueil et l'intégration dans les meilleures conditions possibles des nouveaux arrivants : contrats, arrêtés, ordres de mission, suivi des déplacements, salaires, mise à disposition de fournitures administratives, inscription à des formations, visites médicales obligatoires, offres du CIO11, installations logistiques, informations diverses,

Mise en place du Document Unique de la structure pour que tous les agents puissent travailler en toute sécurité et sérénité.

DÉLIBÉRATIONS 2021

71 DÉLIBÉRATIONS

DATE	BUREAU / COMITÉ SYNDICAL	NOMBRE DE DÉLIBÉRATIONS
26 janvier 2021	Bureau Syndical	5
<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture 3ème ligne trésorerie (renouvellement) • Complément de remboursement des frais de déplacement des agents dans le cadre de formations CNFPT • Demande de subvention mise en valeur patrimoine géologique via géotraverse - GAL APVA • Demande subvention mise en valeur patrimoine géologique via géotraverse - gal est-audois • Changement délégué suppléant Unesco 		
23 février 2021	Comité Syndical	11
<ul style="list-style-type: none"> • Approbation PV du 14-12-2020 • Compte de gestion 2020 - budget principal • Compte administratif 2020 - budget principal • Affectation du résultat fonctionnement et investissement • Vote du budget principal 2021 • Contributions budgétaires 2021 (préfiguration) • Création poste chargé de mission patrimoine naturel • Création poste chargé de mission urbanisme et paysage • Création poste chargé de mission EEDD • Modification tableau des effectifs • Approbation contrat bourg centre salses le château 		
3 mars 2021	Bureau Syndical	6
<ul style="list-style-type: none"> • Convention de partenariat pour l'utilisation des infrastructures de charge pour véhicule électrique sur le réseau REVEO • Convention mise à disposition personnel avec la cave Mont-Tauch pour entretien locaux • Désignation représentant élu au sein de la CCAF de Tautavel • Désignation représentants au sein de la CDESI 66 • Désignation représentants au sein de la CFT-Agly • Désignation représentants au sein de l'Association réseau PNR Région Occitanie Pyrénées/Méditerranée 		
31 mars 2021	Bureau Syndical	8
<ul style="list-style-type: none"> • Convention de mise à disposition de locaux avec la CC RLCM • Convention financière avec le PNR Pyrénées-Catalanes dans le cadre du projet de Géotraverse • Signature d'un mandat de recours contre tiers avec la société d'assurance Gras Savoye • Demande de Subvention Natura2000 Corbières • Demande de Subvention Natura2000 Basses-Corbières • Convention de partenariat avec le CAUE 11 et le CAUE 66 • Adhésion à l'agence de développement touristique de l'Aude • Demande subvention Région - Dde renouvellement du système d'information 		

19 mai 2021	Comité Syndical	2
<ul style="list-style-type: none"> • Approbation PV du 23-02-2021 • Approbation du Programme Opérationnel 2021 du contrat Corbières-Salanque-Fenouillèdes 		
8 juin 2021	Bureau Syndical	2
<ul style="list-style-type: none"> • Approbation de la Charte du PNR Corbières-Fenouillèdes • Dde subvention schéma culturel territorial 		
19 octobre 2021	Comité Syndical	5
<ul style="list-style-type: none"> • Election du Président • Election des membres du bureau • Approbation du PV du 19/5/2021 • Délégation au Bureau syndical • Délégation au Président 		
10 novembre 2021	Bureau Syndical	20
<ul style="list-style-type: none"> • Election des vice-présidents • Portage de l'animation des 6 sites N2000 • Dde subv outils de communication Décret classement • Dde subv DREAL programme 113 - 2021 • Dde subv geotraverse - GAL APVA - A et R BS-2021-03 • Dde subv geotraverse - GAL EA - A et R BS-2021-04 • Dde subv communication pnr • Dde subv transition énergétique • Désignation délégué au sein du réseau des PNR Région Occitanie • Désignation délégué au sein de l'APVA • Désignation délégué au sein de ADT 11 et ADT 66 • Désignation délégué au sein de l'AURCA • Désignation délégué au sein de la CDESI66 et CDESI11 • Désignation délégué au sein de la CRB • Désignation délégué au sein d'AGEDI (remplacée par BS-2021-69) • Désignation délégué au COPIL du contrat territorial • Désignation délégué au sein du GAL Est Audois • Désignation délégué au sein de la CFT-Agly • Désignation délégué au sein de la CCAF Tautavel et CIAF Estagel, Latour, Montner • Adhésion et designation délégué au sein de la Fédé PNR de France 		
30 novembre 2021	Comité Syndical	6
<ul style="list-style-type: none"> • Approbation PV du 19/10/2021 • Non appel à cotisation 6 communes sortantes • DM Budget 2021 • Vote 2ème appel contributions budgétaires • Approbation P.O. 2ème semestre 2021 • Signature contrat cadre avec la Région Occitanie 		
6 décembre 2021	Bureau Syndical	3
<ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement ligne trésorerie • Modification intitulé régie d'avances • Désignation délégué au sein d'AGEDI - abroge et remplace BS-2021-54 		
12 décembre 2021	Comité Syndical	3
<ul style="list-style-type: none"> • Approbation PV du 30/11/2021 • Rapport et orientation budgétaire 2022 • Signature contrat spécifique avec la Région Occitanie 		

COMMUNICATION

SUPPORTS DE VULGARISATION

Pour permettre une meilleure compréhension du contenu de la Charte du Parc auprès des techniciens et des publics, le Parc a réalisé 2 nouveaux supports de vulgarisation.

- > 16 pages : tout public
- > 60 pages : techniciens



RÉSEAU SOCIAL : FACEBOOK

Depuis 2015, le Parc dispose d'une page Facebook.



@PNR.Corbieres.Fenouilledes

Ce réseau social a pour objectifs de promouvoir la vie du Parc (instances, réunions...), d'illustrer les actions portées par le Parc et de mettre en valeur les partenariats engagés par la collectivité.

FACEBOOK EN QUELQUES CHIFFRES

5 364 visites sur la page

personnes touchées par la page 129 725

161 publications

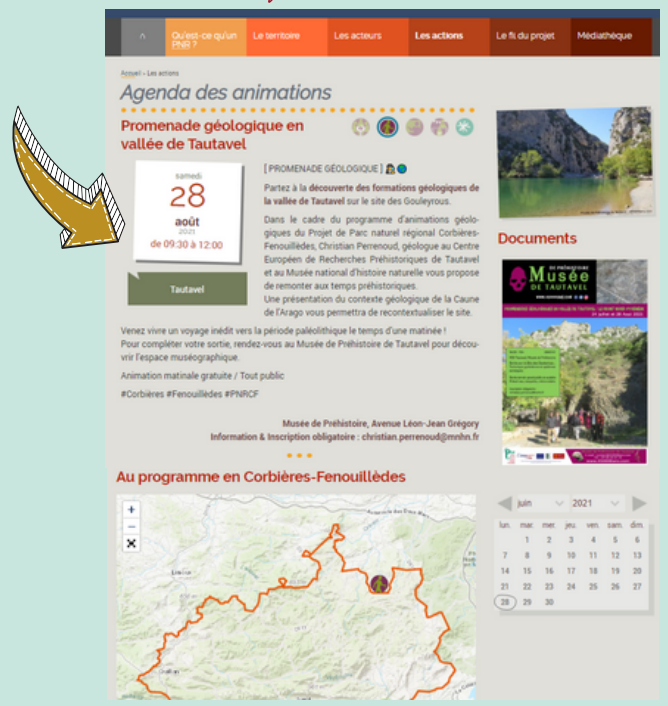
Mentions J'aime de la Page 2 524



LA NOUVEAUTÉ WEB 2021 !

Le site internet du Parc s'est doté d'un agenda et d'une cartographie interactive sur lesquels figure la description de chacune des animations.
www.parc.corbieres-fenouilledes.fr

- les-actions
- agenda-des-animations



Le Parc naturel régional est co-producteur d'émission radio dans "Le Mag de l'environnement" magazine radiophonique hebdomadaire coproduit par 7 structures locales engagées dans la protection de l'environnement et le développement durable.

Les structures coproductrices sont : CAUE de l'Aude, Covaldem 11, Eco-citoyennetés, ECOLOCAL, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée et Nature et Progrès Aude.

C'est un magazine de 25 minutes d'informations et de témoignages.



En 2021, le PNR a animé 5 émissions radio :

- Le crave à bec rouge au cœur des sites Natura 2000
- Géosite de la Source de la Sals
- Témoigner, vulgariser et sensibiliser en Corbières-Fenouillèdes
- Synclinal de St Paul de Fenouillet
- Retour sur le séminaire Du Soleil sur les toits en Corbières-Fenouillèdes

Émissions à écouter sur la Chaîne YouTube du Parc !

ÉVÈNEMENTIELS

Le Parc assure une mission d'informations auprès des publics, à cet effet, les agents du Parc sont présents lors d'évènements et manifestations en lien avec les thématiques et actions portées par le Parc.

En 2021, le Parc a pu participer à plusieurs évènements au travers de stands :

- > Duilhac sous Peyrepertuse : Route d'Occitanie
- > Tuchan : Fête de l'environnement
- > Termes : Conférence géologique
- > Sournia : Conférence géologique
- > Rennes les bains : Conférence géologique
- > Opoul-Périllos : 1ère Fête de l'environnement
- > Tautavel : Dionysiades
- > Tautavel : Stand Séminaire "Du soleil sur les toits"
- > Quillan : Congrès Stations vertes

ET DEMAIN ?

#Marchécommunication

Fin 2021, le Parc s'est engagé dans un marché dédié à la mise en place de sa stratégie de communication et la création de son identité visuelle.

Un bureau d'étude accompagne le Parc dans cette définition !

#Réseaux sociaux

Le Parc souhaite promouvoir ses actions auprès de l'ensemble des publics pour sensibiliser à l'environnement et à la préservation des patrimoines. De nouveaux moyens de communication pourraient voir le jour en 2022...



MOYENS DE COMMUNICATION EXISTANTS DU PARC :



Site internet : www.parc.corbieres-fenouilledes.fr



Page Facebook : Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes : @PNR.Corbieres.Fenouilledes



Chroniques Radio RCF Pays d'Aude : le "Mag de l'environnement"



Espace publication : www.calameo.com/accounts/5939574



Chaîne YouTube : www.youtube.com/channel/UC5xVITQCT8_cp7_lxqpu4qw

ÉDUCATION AU TERRITOIRE

ESCAPADES EN CORBIÈRES-FENOUILLEDÈS

Patrimoines Naturels & Géologiques

À l'aube de sa labellisation en Parc naturel régional, le territoire des Corbières-Fenouillèdes a poursuivi pour sa 3ème année consécutive son programme d'animation pour vous faire découvrir son territoire dans ses « **Escapades en Corbières-Fenouillèdes** ».

Pour cette nouvelle édition, le Parc s'est à nouveau engagé dans une co-construction d'animations menées en partenariat avec des associations d'éducation à l'environnement, des musées ou centres de recherches et des géologues bénévoles du territoire. Les animations proposées ont permis de découvrir la géologie et la biodiversité à travers des sites Natura 2000.

Géologie

En 2021, l'accent a été mis sur le porter à connaissance des **20 géosites majeurs** référencés sur la carte. Le Parc et ses partenaires EEDD se sont donc attelés à animer ces géosites lors d'interventions grand public à plusieurs voix mêlant diverses thématiques. Les animations se sont déroulées du 01 juillet au 31 décembre 2021.

Au total, **45 animations** ont été proposées sous différents formats permettant de faire participer gratuitement petits et grands :

- * Découvertes insolites in-situ ;
- * Conférences ;
- * Expositions ;
- * Stands d'animations ...

Agenda virtuel des animations sur le site web du Parc 2021. L'agenda est divisé en deux colonnes et liste des événements tels que 'Inter-Marché de producteurs biologiques', 'Sortie géologie', 'Conférence Géologie', etc., avec des dates et des lieux précis.

Biodiversité

Affiche de septembre des escapades géologiques. Elle présente plusieurs animations : 'Le Patrimoine Géologique : conférence', 'Conférence Géologie', 'La Fontaine Salée', 'Une flore rare sur une géologie exceptionnelle', etc., avec des dates, lieux et descriptions.

22 Balades commentées

2 Conférences

2 Animations scolaires

Le format 2021 s'est voulu novateur !

La communication liée à la promotion de ces animations est assurée via :

- > d'une affiche qui récapitule l'ensemble des animations proposées (support actualisé chaque mois) ;
- > d'un visuel numérique chaque mois permettant la promotion des animations sur l'ensemble des canaux et réseaux de diffusion.

Les animations ont été appréciées et ont attiré une fréquentation moyenne à forte. La majorité des animations proposées ont été gratuites favorisant ainsi l'accès à un large public. Les animations à thématiques transversales et à double-voix ont été appréciées. D'un point de vue pédagogique, cette approche est pertinente : elle permet de comprendre la complexité d'un lieu, de rythmer l'animation et favorise ainsi l'attention du public.

#DÉFI 1 - HAUTE VALEUR PATRIMONIALE



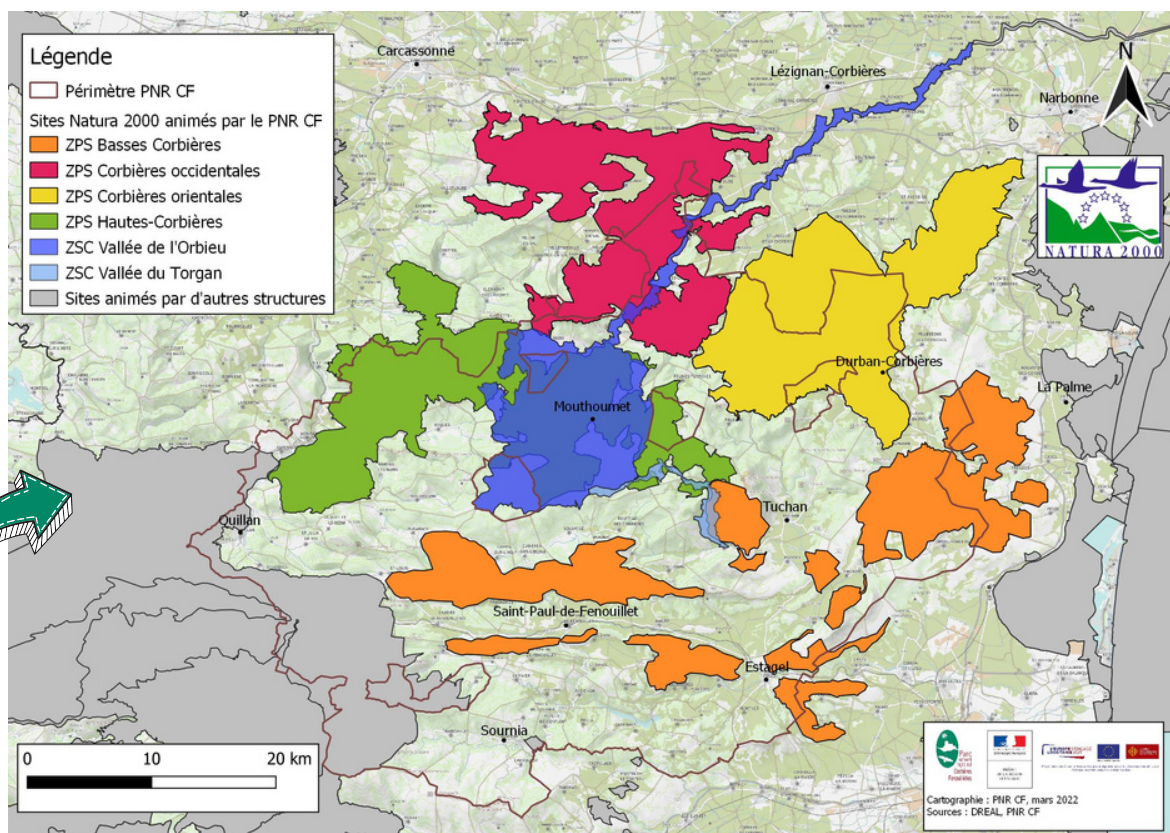
Parc
naturel
régional
Corbières
Fenouillèdes

BIODIVERSITÉ

NATURA 2000 : qu'es aquò ?

Créé en 1992, Natura 2000 est un réseau de sites naturels et semi-naturels à travers l'Union Européenne, dont l'objectif est de concilier, au sein de chaque site, préservation de la biodiversité et activités humaines.

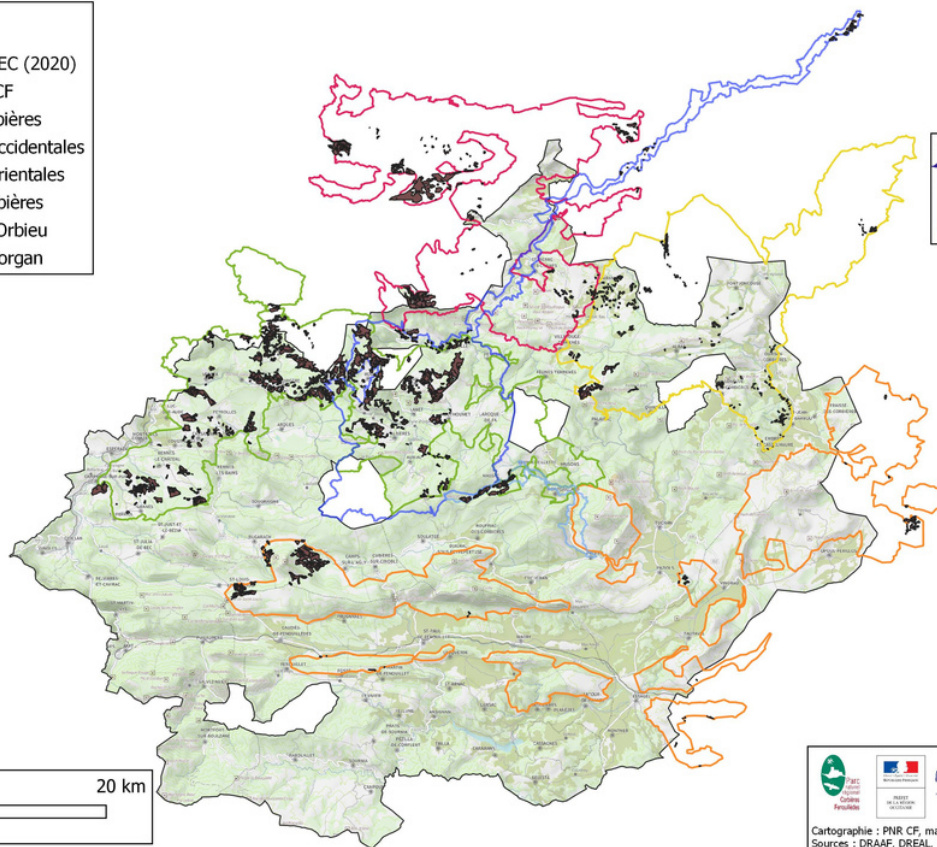
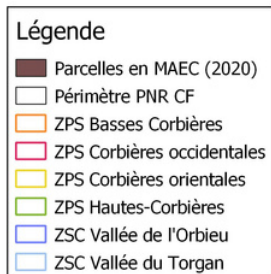
Les missions des animateurs Natura 2000 se répartissent selon quatre principaux volets : la contractualisation des mesures de gestion, la communication, la veille environnementale et les inventaires des espèces et des habitats rares dits "d'intérêt communautaire".



Le périmètre du PNR inclut partiellement ou totalement neuf sites Natura 2000, et le Parc est la structure animatrice de six d'entre eux depuis 2017 : deux sites désignés au titre de la Directive "Habitat-Faune-Flore" et appelés "Zones Spéciales de Conservation" (ZSC), et quatre désignés au titre de la directive "Oiseaux" et appelés "Zones de Protection Spéciale" (ZPS).

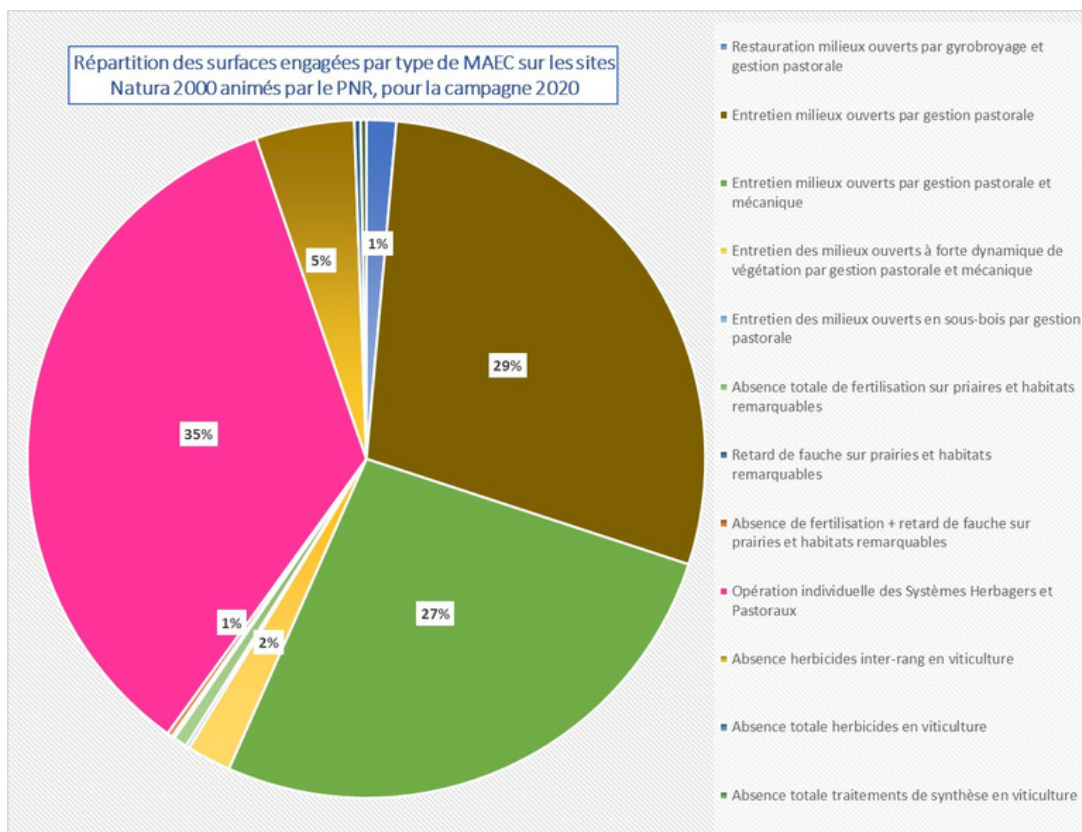
POINT SUR LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont des contrats à destination des agriculteurs exclusivement, d'une durée de cinq ans, dont l'objectif est d'accompagner le changement de pratiques ou le maintien de pratiques favorables à l'environnement (biodiversité, eau, sol, etc.). Chaque engagement fait l'objet d'une aide financière annuelle. Un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) correspond au périmètre au sein duquel ces mesures peuvent être souscrites. Le PAEC « Corbières » a permis la contractualisation d'une centaine d'exploitations agricoles entre 2015 et 2017. Le PNR a repris le rôle de structure opératrice du PAEC en 2017, et accompagne les agriculteurs dans le suivi des dossiers. En 2021, ce suivi a consisté au renouvellement de certains engagements.



CARTE DES MAEC 2020

Pour la campagne 2020, les trois MAEC les plus souscrites en termes de surfaces sont liées à l'activité d'élevage (dont une mesure « système », applicable à l'ensemble de l'exploitation). Les parcelles viticoles étant généralement de taille restreinte, et les pratiques privilégiant à l'heure actuelle l'agriculture raisonnée ou biologique, la mesure d'absence d'herbicide en inter-rang représente seulement 5% des surfaces engagées en MAEC en 2020 à l'échelle des sites Natura 2000 animés par le Parc.



RÉPARTITION DES SURFACES ENGAGÉES PAR TYPE DE MAEC SUR LES SITES NATURA 2000 ANIMÉS PAR LE PNR, POUR LA CAMPAGNE 2020 (DONNÉES LES PLUS RÉCENTES).

ET DEMAIN ?

La mise en œuvre de la nouvelle PAC, qui inclut une nouvelle programmation MAEC, commencera à partir de 2023. En 2022, le Parc se positionnera pour le portage d'un nouveau PAEC, par le biais d'une candidature à un appel à projets lancé par la DRAAF et la Région. Ce travail sera mené en étroite collaboration avec les partenaires habituellement impliqués dans ces dispositifs : Chambres d'Agriculture, EPCI, syndicats mixtes, etc.

ETUDE ET PRÉSERVATION DE LA FAUNE : L'EXEMPLE DU BUSARD CENDRÉ



© PNRCF

L'inventaire a mis en évidence une répartition hétérogène de l'espèce sur l'ensemble des quatre ZPS. La localisation des sites de reproduction sur les ZPS Basses Corbières, Corbières Orientales et Corbières Occidentales était pour la plupart déjà connue il y a une dizaine d'années. En revanche, aucun busard cendré n'a été observé sur la ZPS Hautes Corbières, où une dizaine de couples étaient pourtant présents par le passé. En juillet, huit sites de nidification ont été suivis pour évaluer le succès de reproduction, et au moins un jeune à l'envol a été vu sur cinq d'entre eux. Bien que ces observations soient encourageantes, les menaces identifiées dans les DOCOB sont toujours d'actualité (fermeture des milieux, prédation des nids par les sangliers, dérangement par les activités humaines, ...) et ont pu être la cause de l'échec de certaines couvées

Depuis le début de l'animation des quatre ZPS il y a une dizaine d'années, aucune étude spécifique au Busard cendré n'avait été réalisée sur les sites. Sa tendance démographique était donc inconnue, à l'exception d'une colonie suivie par la LPO, et qui a enregistré un déclin alarmant en quelques années. Il est donc apparu urgent de réaliser une étude afin de déterminer l'état actuel des populations et des mesures de protection à mettre en œuvre en fonction des menaces et problématiques identifiées par secteur de nidification. Aurore Lledo, stagiaire de 3ème année d'ingénieur de l'école supérieure d'agronomie de Dijon a ainsi été recrutée pour réaliser une grande partie des suivis sur le terrain avec la LPO Aude, et soumettre ces propositions de mesures de gestion.

ET DEMAIN ?

Même si un déclin est suspecté, les résultats obtenus en 2021 ne permettent pas de conclure sur l'évolution de la population de Busard cendré. C'est la raison pour laquelle, chaque année, deux à trois sites de reproductions seront suivis. En 2022, la ZPS Hautes Corbières sera également prospectée à nouveau avec l'aide d'un stagiaire en BTS GPN, afin de confirmer ou non la disparition de l'espèce sur cette zone, et tenter d'en expliquer la raison. Enfin, la création de nids artificiels (simples "trouées" effectuées dans des garrigues basses), la réalisation de travaux de réouverture des milieux (gyrobroyage et/ou coupe de pins) sont autant de mesures qui ont été proposées pour les années à venir.



SUR CONTRAT NATURA 2000 DE TALAIRAN, SUIVI ORNITHO AVANT ET APRÈS TRAVAUX

Le contrat déposé par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie (CEN) a pour objectif la restauration d'habitats d'espèces d'oiseaux reconnues par le réseau Natura 2000. Des travaux de bûcheronnage et de gyrobroyage ont d'ores et déjà été réalisés. La mosaïque de milieux ainsi recréée devrait être favorable à la nidification et/ou à l'alimentation de certaines espèces d'oiseaux patrimoniales du site, telles que le Pipit rousseline et la Pie-grièche à tête rousse.

Grâce à Natura 2000, c'est environ 30 000€ sur 5 ans qui ont été obtenus en faveur de la biodiversité.



AVANT

© PNRCF



APRÈS

© PNRCF

Un suivi ornithologique post-travaux a commencé au cours de l'année 2021.

Les résultats seront comparés au suivi réalisé avant travaux pour évaluer l'effet potentiel des travaux sur l'avifaune locale, et notamment les passereaux.

ET DEMAIN ?

Une deuxième phase de travaux, à savoir du gyrobroyage d'entretien, est prévue pour la fin d'année 2022, et le suivi ornithologique va se poursuivre. A partir de 2023, un pâturage ovin permettra de limiter la colonisation par les ligneux et maintenir le milieu "ouvert" sur le long-terme.

ANIMATIONS GRAND PUBLIC

Des animations pour petits et grands ont été adressées gratuitement à travers tout le territoire du PNR Corbières-Fenouillèdes : Missègre, Opoul, Villerouge-Termenès... Des libellules dans les gorges du Termetet à la migration postnuptiale au Château de Miramont, les habitants et les touristes ont découvert la richesse exceptionnelle du patrimoine naturel du Parc.

Ces animations, sous forme de balades nature ou de conférences, sont aussi des moments privilégiés d'échanges avec le public : au sujet de la problématique des espèces exotiques envahissantes sur le Torgan par exemple, ou du rôle de l'agriculture dans la préservation de la biodiversité.



© PNRCF

ZOOM

SUR L'ÉVÉNEMENT "LA NUIT DE LA CHAUVÉ-SOURIS"

Au cœur de l'été, une soirée « Nuit de la Chauve-souris » a été organisée pour mettre en lumière un aspect moins connu du patrimoine de l'abbaye de Lagrasse : dans les arrières-salles de l'abbaye de Lagrasse se niche une chauve-souris aussi exceptionnelle que l'édifice, ils s'agissait du Grand Rinolophe. À la tombée de la nuit, une trentaine de personnes sont venues assister à l'envol de cette espèce vers ses territoires de chasse. L'occasion était belle pour célébrer la signature d'une convention avec le Conseil Départemental de l'Aude, propriétaire de l'abbaye : un acte fort pour une préservation conjointe de tous les patrimoines.



ANIMATIONS SCOLAIRES

Le Parc naturel régional a mené une campagne de sensibilisation et de découverte de la nature dans les écoles, de la primaire au collège. L'enjeu est de taille : transmettre aux nouvelles générations les connaissances pour préserver la biodiversité de demain. En 2021, le PNR a mandaté des associations d'éducation à l'environnement (l'Association de développement des Hautes Corbières et le Groupe Ornithologique du Roussillon), pour réaliser deux interventions par école : d'abord en classe à travers des notions théoriques qui sont ensuite mises en pratique au cours d'une sortie sur le terrain.



LES ANIMATIONS EN QUELQUES CHIFFRES

TOUT PUBLIC

10 animations réalisées

personnes sensibilisées **200**

SCOLAIRE

14 animations dans les écoles du territoire

élèves sensibilisés **197**



ZOOM SUR UNE AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE À MOUTHOMET

Une Aire Terrestre Éducative est un site naturel de petite taille, gérée de manière participative par les élèves d'une école. En 2021, le Parc a accompagné l'école de Mouthomet pour le lancement de ce dispositif novateur. Après avoir sollicité plusieurs propriétaires, les élèves ont choisi eux-mêmes une parcelle à proximité de l'école. Dans les prochaines années, les enfants, acteurs à part entière, devront réaliser des actions pour favoriser la biodiversité du site.

MOMENT MARQUANT

La préservation de la biodiversité est un enjeu collectif : tout au long de l'année, le Parc a tissé des partenariats avec les acteurs du territoire. Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly (SMBVA) est allé plus loin : il s'est engagé à préserver la biodiversité de la vallée du Torgan en signant la charte Natura 2000, une nouvelle fois la preuve que l'eau et la biodiversité sont intimement liées.



PRÉSERVATION DU PATRIMOINE BÂTI



Les vieilles maisons, les granges en pierres font la richesse historique et architecturale du territoire. Elles sont aussi des lieux de vie pour les chauves-souris, affectionnant les qualités bioclimatiques de la pierre. Cependant, la capacité d'accueil est de plus en plus limitée en raison d'une dégradation de plus en plus marquée ou d'une rénovation inadaptée. En 2021, le Parc a poursuivi le recensement des colonies de chauves-souris dans le bâti et conseillé les propriétaires pour mieux cohabiter avec ces espèces.

Au bord du Torgan, un vieux moulin abrite l'une des espèces de chauves-souris les plus rares en Europe : le Murin à oreilles échancrées. Ce bâtiment menaçant de s'effondrer, le Parc a rassemblé la propriétaire et le Groupe Chiroptère du Languedoc-Roussillon autour d'un contrat Natura 2000 pour la restauration d'une annexe du bâtiment. Cette année, le Parc a suivi les travaux conduisant à la réfection d'un mur et la pose d'une porte, créant les conditions optimales pour la préservation à long terme de la colonie.



11 bâtiments suivis
9 colonies de mise-bas du Petit Rhinolophe
2 nouvelles colonies découvertes
2 colonies de mise-bas de Grand Rhinolophe
1 colonie de Murin à oreilles échancrées

ET DEMAIN ?

Certains anciens bâtiments communaux sont inutilisés et offrent des habitats potentiels pour les chauves-souris : c'est le cas à Laroque-de-Fa où un ancien poste électrique sera restauré, en partenariat avec la commune, en faveur de ces espèces.

LE SAVIEZ-VOUS ?

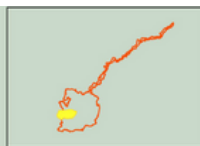


Depuis les années 50, la déprise agricole entraîne, une homogénéisation des milieux en des étendues de forêts, et qui a pour conséquence une perte progressive des espèces animales et végétales inféodées aux pelouses, prairies et autres milieux dit "ouverts". Ce phénomène de colonisation par les ligneux (arbustes et arbres) est appelé "fermeture des milieux". Il est également problématique vis-à-vis du risque incendie : les ligneux, notamment le Pin d'Alep, favorisent la propagation des feux.

Une réactualisation de la cartographie des habitats à l'échelle des quatre ZPS est prévue dès 2022. En identifiant les prairies, les pelouses, les friches, les forêts etc., cette étude permettra d'évaluer l'évolution des milieux depuis plus de dix ans.



ZOOM SUR : La dynamique de fermeture des milieux sur la commune d'Albières



Site Natura 2000 "Vallée de l'Orbieu"
Occupation du sol en 1962
Milieux fermés
Milieux en transition
Avancée de la fermeture des milieux entre 1962 et 2020

0 0,75 1,5 km



SOURCES : Géoportail données 1962-1990-2020, IGN BD Forêt 2019
Réalisation : Université Toulouse III, janvier 2022
Master BEE ATT

ÉVOLUTION PAYSAGERÈRE – COMMUNE DE TALAIRAN



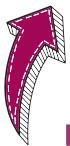
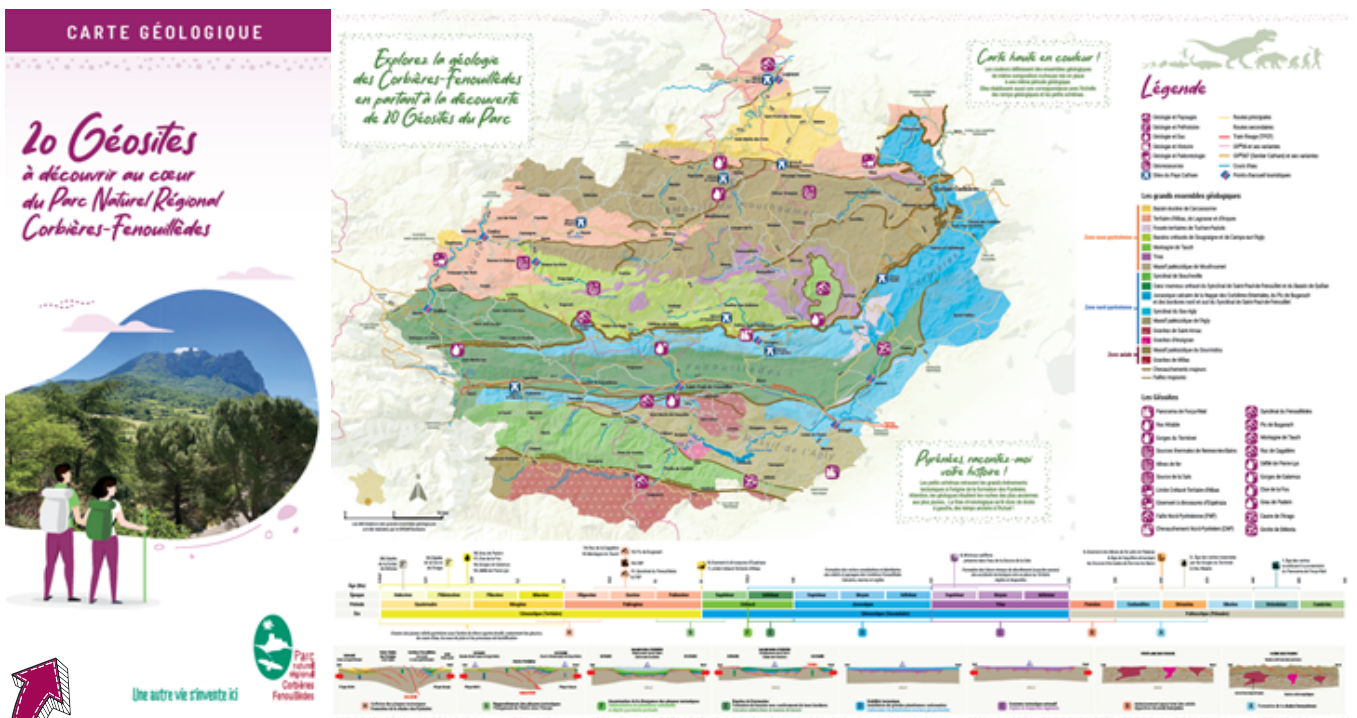
PATRIMOINE GÉOLOGIQUE

Les actions en faveur du patrimoine géologique ont été marquées par **trois temps** forts en 2021 :

- La parution de la carte géotouristique,
- La mise en place d'une coopération avec le PNR des Pyrénées Catalanes, pour une valorisation commune du patrimoine géologique,
- Une haute saison riche d'animations géologiques.

CARTE GÉOTOURLSTIQUE

La construction de la carte géotouristique, accompagnée par un graphiste et en concertation avec les élus du territoire, les structures touristiques et le groupe expert en géosciences, a occupé tout le premier semestre 2021. Cette réalisation, financée par des fonds européens LEADER, a fait suite aux actions de préfiguration initiées en 2019 sur la valorisation du patrimoine géologique. Plus précisément, elle s'est inscrite dans la continuité du stage de Géologie-Médiation scientifique, tenu au premier semestre 2020, pendant lequel les bases de ce document pédagogique à vocation touristique ont été posées, en même temps que les 20 Géosites figurant sur la carte ont été sélectionnés.



5000 cartes
éditées et diffusées

- Offices intercommunaux et Bureaux d'Information touristiques
- Accueils des Sites du Pays Cathare
- Particuliers, envoi par courrier à la demande
- Réseaux de partenaires institutionnels, touristiques, associatifs et EEDD

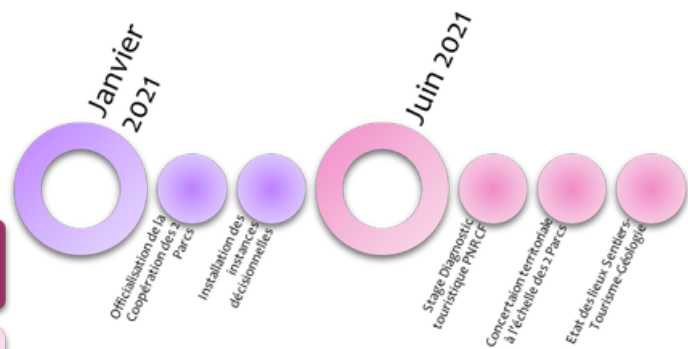


COOPÉRATION PNR CF/PNR PC SUR LA VALORISATION COMMUNE DU PATRIMOINE GÉOLOGIQUE

De la même manière que pour la carte géotouristique, cette action de **coopération** s'est amorcée au premier semestre 2020 par le rapprochement des deux Parcs. Conscients que la géologie fait fi des frontières et qu'elle confère aux deux territoires un patrimoine géologique commun et complémentaire, dès l'hiver 2020, une demande de subvention européenne a été déposée pour préfigurer l'action de « **Géotraverse : Mise en valeur du patrimoine géologique des PNR des Pyrénées Catalanes et des Corbières-Fenouillèdes** ». Depuis Janvier 2021, et jusqu'en Avril 2022, les deux Parcs s'attèlent à étudier la faisabilité du projet de mise en place d'un itinéraire pédestre inter-parc géologique et pédagogique sur l'histoire de la formation des Pyrénées, s'appuyant sur une importante concertation, à la fois globale, incluant les deux Parcs, et, locale, centrée sur les territoires de chaque Parc.



© PNRCF



Le Parc accompagne aussi les communes dans leurs projets de valorisation patrimoniale en lien avec des Géosites

-  **Projet de Géosentier des Capitelles à Lagrasse**
• Géosite : Roc de Caglière © PNRCF
-  **Projet de Géosentier du Roc Nitable à Termes**
• Géosite : Roc Nitable © PNRCF
-  **Projet d'évolution culturelle et touristique à Rennes-les-Bains**
• Géosite : Sources thermales de Rennes-les-Bains © Jean-Louis Socquet-Juglard

ZOOM VERS UN GÉOPARC EN CORBIÈRES-FENOULLÈDES



Les 4-5 Novembre 2021, le Parc était présent à la 27e Réunion des Sciences de la Terre à Lyon...

...pour assister au Forum Géoparc, Médiation, Géotourisme au sein du Géoparc Mondial UNESCO du Beaujolais...

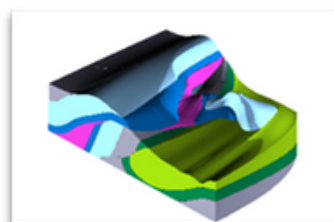


...et rencontrer le réseau des Géoparc Mondiaux UNESCO français !

LE SAVIEZ-VOUS ?



Géosite est un terme désignant un site d'intérêt géologique, représentant le patrimoine géologique *in situ*. Il permet d'observer des éléments et/ou phénomènes géologiques présentant un intérêt pour la compréhension des Sciences de la Terre. Ce peut être un affleurement ponctuel comme un panorama embrassant plusieurs dizaines de km². La dimension patrimoniale du géosite tient au fait qu'il est une archive minérale cristallisant la mémoire de la Terre et documentant son histoire.



© U-Maker

ET DEMAIN ?

Le Parc est en réflexion stratégique en vue de l'aménagement/équipement de certains géosites dès 2022/2023.

#DÉFI 2 -TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE



Parc
naturel
régional
Corbières
Fenouillèdes

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

EN QUELQUES CHIFFRES

Prise de poste en 2021 de l'agent Juliette Theveniaut en charge de la transition énergétique.

+ DE 100 rencontres avec les collectivités et les partenaires du territoire (rendez-vous avec les communes, EPCI, associations, collectivités...)

48 COLLECTIVITÉS du Parc engagées dans une action lancée "Du soleil sur les toits en Corbières-Fenuillèdes » pour installer des panneaux photovoltaïques sur le patrimoine public

5 TERRITOIRES pilotes du Parc lauréats à l'appel à projets piloté par le Parc pour expérimenter les circuits courts en énergie citoyenne et collective !

177 500 € c'est le budget déposé pour l'accompagnement de l'association la Trame covoiturage et des partenaires institutionnels à l'AMI Avenir Montagnes Mobilités - 14 territoires lauréats dont l'association la Trame covoiturage !

2 CONVENTIONS signées avec les syndicats d'énergies départementaux des Pyrénées Orientales (SYDEEL) et de l'Aude (SYADEN) pour des missions d'études techniques solaires photovoltaïques et économies d'énergies. Et les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 11 et 66) pour des permanences à destination des particuliers sur le territoire du Parc.



ZOOM SUR L'ACTION

« DU SOLEIL SUR LES TOITS EN CORBIÈRES-FENOULLÈDES »

Le parc porte une action d'accompagnement à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le patrimoine public des collectivités. Pour cela en 2021 nous avons :

- > Recruté 3 stagiaires : Mattéo, Fatoumata et Anaïs pour étudier le potentiel d'installation solaire des 716 bâtiments publics du Parc en partenariat avec l'Université Via Domitia de Perpignan
- > Demandé une subvention et obtenue 80 % de prise en charge des dépenses d'un budget total de 129 835 €
- > Organisé un séminaire sur l'énergie photovoltaïque le 17 novembre à Tautavel (100 participants) avec la Vice-Présidente de la Région Occitanie en charge de la transition écologique Madame Agnès Langevine

Résultats : 48 collectivités du Parc engagées à travers cette action.

Cela concerne une grappe photovoltaïque potentielle de 166 bâtiments à équiper !

ET DEMAIN ?

MOBILITEPARTAGEE

Action en faveur des mobilités durables, élaboration d'une stratégie d'action en faveur des mobilités durables (diagnostic, plan d'action etc.). Organisation d'un voyage d'étude inter-parcs sur la thématique de la mobilité (voiture en autopartage à Villerouge Termènes, découverte des projets de mobilité solidaire sur la commune de Tuchan etc.).



Prêt du véhicule électrique du Parc à la commune de Cassagnes

Permanences des CAUE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

sur le territoire du

Projet de PNR Corbières-Fenouillèdes

Les CAUE 11 et 66 proposent des permanences à destination des particuliers à différents points sur le territoire :

Les accompagnements sont de 2 types :

Conseil Architectural

Les CAUE de l'Aude et des Pyrénées-Orientales délivrent aux particuliers qui souhaitent construire ou améliorer leur logement toutes les informations, orientations et conseils propres à assurer la qualité architecturale de leur projet et sa bonne insertion dans le site, en amont de la maîtrise d'œuvre.

Conseil Rénovation Énergétique

Le CAUE 11 est porteur d'un guichet « Rénov'Occitanie » qui informe et accompagne les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique de leurs logements. En parallèle ou en complément des conseils architecturaux, les conseillers énergie apportent des conseils à la fois techniques (matériaux, systèmes, ...) et financiers (dispositifs d'aides...) afin que les particuliers mènent à bien leurs projets.



Sur rendez-vous

Conseil rénovation énergétique

1er jeudi de chaque mois - 13h30 à 16h30
RDV : 04.68.11.56.26

(locaux de la communauté de communes Pyrénées Audoises)

QUILLAN

SAINT-PAUL-DE-FENOUILLET

(locaux de la communauté de communes Agly-Fenouillèdes)

Conseil architectural

1er vendredi matin de chaque mois
RDV : 04.68.34.12.37

Conseil architectural
et
Conseil rénovation énergétique

Dernier mardi après-midi de chaque mois
RDV : 04.68.11.56.20

TUCHAN (locaux du PNR)

Syndicat mixte de préfiguration du PNR Corbières-Fenouillèdes - 2 rue de la cave coopérative - 11350 TUCHAN
contact@corbieres-fenouilledes.fr / 04.68.33.99.80



AMÉNAGEMENT DURABLE

Elaboration d'un programme d'animation territoriale ambitieux autour des enjeux de l'aménagement durable. Action transversale au sein des équipes techniques du Parc (Paysage et urbanisme, transition énergétique). Une quinzaine d'actions sont prévues qui seront effectives à partir de fin d'année 2022. Quelques pistes d'animation : visite technique bâtiment durable, fiche retour d'expérience, organisation de conférence etc.

#DÉFI 3 - QUALITÉ DU CADRE DE VIE



Parc
naturel
régional
Corbières
Fenouillèdes

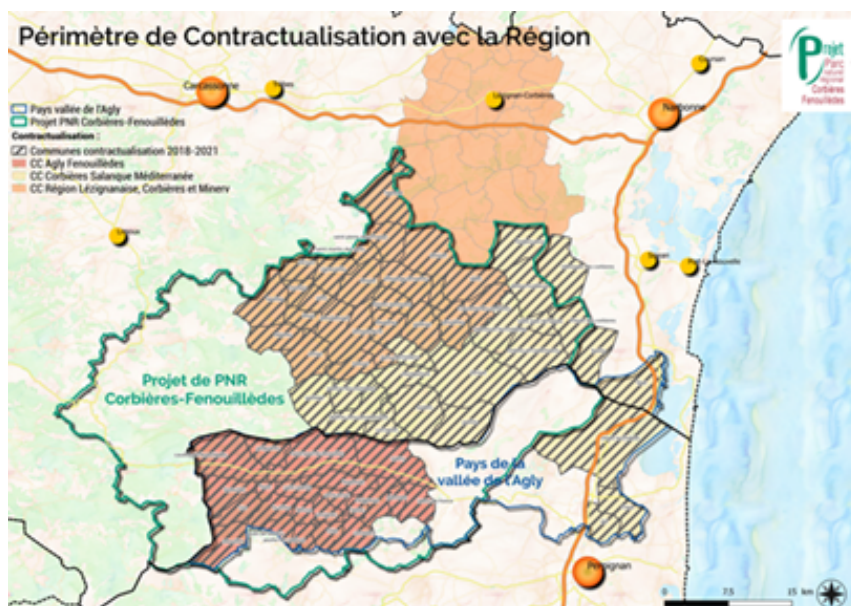
CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE/ CORBIÈRES-SALANQUE-FENOUILLEDÈS

PILOTAGE ET ANIMATION

En 2018, la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée a souhaité mettre en place avec les territoires de projet des contrats territoriaux.

Le syndicat mixte de préfiguration du PNR CF a été désigné principal animateur/coordinateur de cette démarche partenariale, impliquant le Pays de la vallée de l'Agly, 3 EPCI, et les départements de l'Aude et des Pyrénées orientales pour la période 2018-2021.

Suite à l'élaboration du contrat cadre sur la période en 2018 et comme pour les années précédentes, le syndicat mixte du PNR Corbières-Fenouillèdes a poursuivi en 2021 le pilotage, la coordination et l'animation de ce contrat impliquant l'élaboration des programmes opérationnels et financiers mais également l'accompagnement des collectivités qui le souhaitent sur leurs dossiers et l'émergence et le suivi des Contrats Bourg centre.



➤ **Accompagnement des collectivités**

- Communication et information des EPCI, et communes autour du dispositif contractuel régional
- Accompagnement des structures, collectivités pour l'élaboration de leurs dossiers (rédaction argumentaire, cahier des charges, fléchage des dispositifs d'aides, des contacts, ...)

➤ **Elaboration des tableaux financiers de programmation opérationnelle 2021**

- Identification, suivi, des projets des communes et EPCI proposés dans le Programme opérationnel 2021
- Elaboration des 2 programmes opérationnels et financiers 2021 en étroite concertation avec les EPCI et à partir des rencontres Suivi et dialogue avec les services de la Région pour les validations

➤ **Suivi des contrats « Bourg centre »**



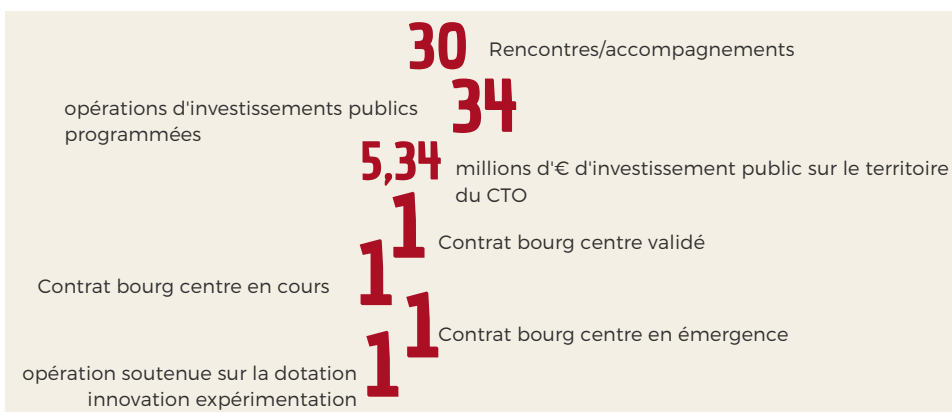
COMITÉ DE PILOTAGE – LAGRASSE

➤ **Information et communication des 3 mesures « Innovation-Expérimentation »**

Soutien opération
« Epicerie itinérante La fleur des pois »
dotation innovation expérimentation



➤ **Préparation et animation des instances de gouvernance techniques et politiques du contrat (COTECH, COFIL)**



➤ **Suivi, veille de l'articulation du CTO avec les autres politiques et dispositifs :**
CTO/ CRTE vallée de l'Aude, CRTE, Petites villes de demain...

➤ **Anticipation des suites de la politique contractuelle pour 2022-2028 :**
préparation bilan, nouveaux diagnostic...

ZOOM SUR DES OPÉRATIONS FINANÇÉES PAR MESURES DU CTO

Mesure 3 : Développer le potentiel touristique et culturel et affirmer sa singularité

Ex : la création d'un gîte d'étape communal à Trilla

Mesure 4 : GSO Carcassonne et les Citadelles du vertige

Ex : Etude pour l'amélioration du fonctionnement et de l'aménagement paysager du site naturel du moulin de Ribaute-Duilhac, travaux de valorisation du château de Termes.

Mesure 6 : Proposer un cadre de vie de qualité et renforcer les centralités territoriales

Ex : Création d'une maison multimodale à Tuchan- Etude de valorisation et de développement du bourg centre de Lagrasse - Aménagements de cœur de ville à Latour de France.

Mesure 7 : Engager la transition énergétique et écologique

Ex : Rénovation énergétique de bâtiments publics à Davejean, Paziols, Termes, Villesèque des Corbières, et Latour de France.

Mesure 8 : Adapter les services et équipements aux publics

Ex : Mise en accessibilité école, mairies à Villesèque et Durban- Corbières, mise en accessibilité crèche communale à Salses le château, création d'un city stade à Clair.



#DÉFI 4 - VITALITÉ ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE



Parc
naturel
régional
Corbières
Fenouillèdes

SCHÉMA CULTUREL TERRITORIAL

➤ Préparation de l'émergence de la mission culture au sein du PNR

- Reprise et synthèse du diagnostic réalisé dans le cadre de l'étude stratégique pour l'élaboration de la charte du PNR CF
- Identification des acteurs culturels du territoire

➤ Préparation de l'étude du schéma culturel territorial

- Elaboration du cahier des charges pour lancer l'étude sur un schéma culturel territorial au niveau du territoire du PNR
- Organisation de l'appel d'offre et sélection des offres
- 1er COPIL de lancement de l'étude

Marché public - Schéma culturel territorial



LES GÉANTS DE TATAVEL ET DANSES VIGATANES LORS DU PIRIBUS

PATRIMOINE IMMATÉRIEL

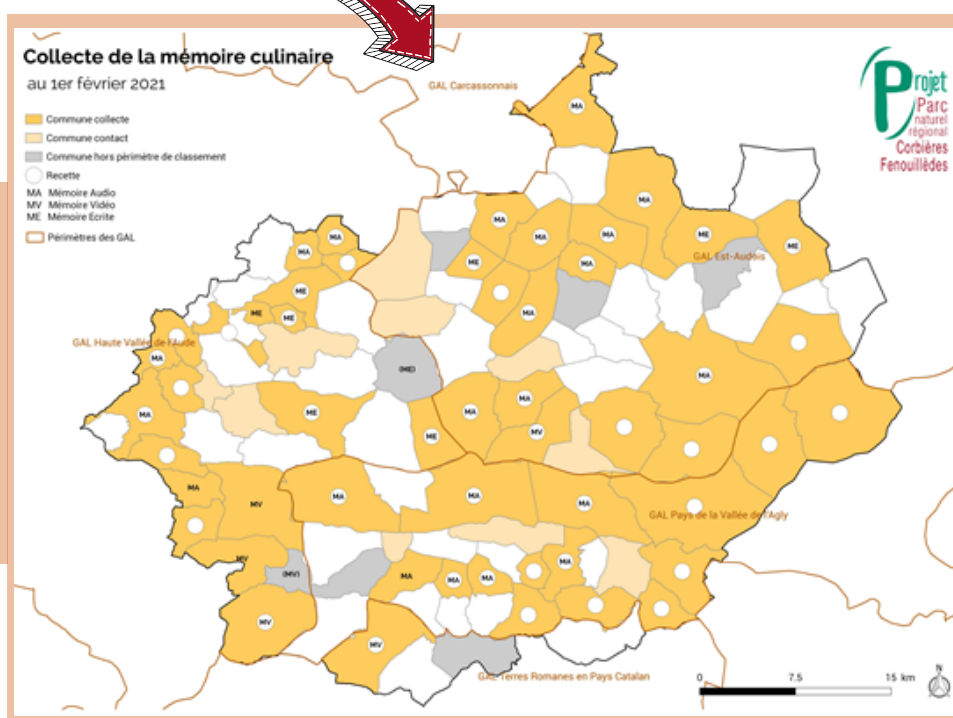
COLLECTE DE LA MÉMOIRE CULINAIRE

« À PETITS PLATS » VERS LE PNR CORBIÈRES-FENOULLÈDES

Communes, associations et habitants ont permis de compléter la grande « Collecte » commencée en juillet 2019 et terminée en mars 2021 avant rédaction et impression du carnet de mémoire culinaire du PNR Corbières-Fenouillèdes. Fin 2021, les témoignages, les documents récupérés ou prêtés (livres et carnets de recettes, articles de gazettes...) ont permis de constituer un recueil nous parlant du potager et du poulailler, de recettes et de modes de cuisson, de transmission ...

Cette action a été financée par des fonds LEADER dans le cadre des actions de préfiguration du Parc.

CARTOGRAPHIE DE LA « COLLECTE » AU 1ER JUIN 2021



EN QUELQUES CHIFFRES

450 recettes collectées

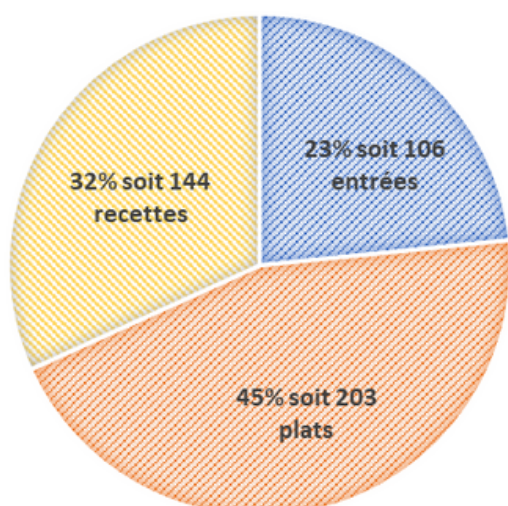
communes **55**

50 personnes enquêtées

30 heures d'enregistrements

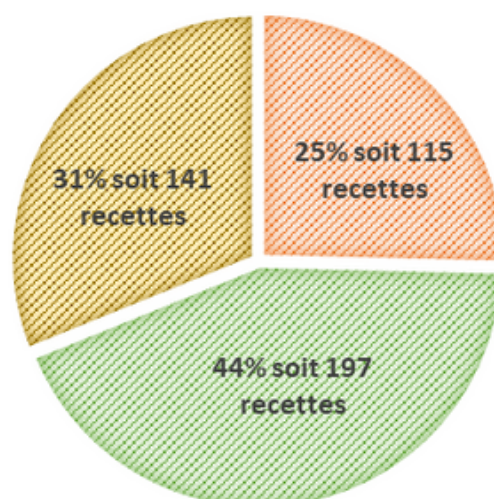
MENU

■ Entrées ■ Plats ■ Desserts



SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

■ Haute-Vallée ■ Corbières ■ Vallée de l'Agly



ZOOM

SUR LE CARNET DE COLLECTE DE LA MÉMOIRE CULINAIRE

Ce carnet de mémoire culinaire qui « partage une action culturelle ouverte et créatrice de valeurs humaines » en valorisant notamment la mémoire comme un facteur de cohésion territoriale, s'inscrit dans la Charte du PNR et illustre ce que peut faire un Parc en phase de préfiguration.

La réalisation du livret-recueil de 36 pages, validée par le Bureau syndical du Parc en mars 2021, s'est faite entre agents du Parc, Marina Bonetto (Communication) et Philippe Marcy (animateur territorial), pour la conception et la mise en page, et l'association Trombone (Toulouse) pour la maquette et l'impression.



Une 1ère édition de 500 exemplaires gratuits a été offerte en octobre 2021 aux différentes collectivités territoriales, aux personnes et associations ressources et enquêtées ; au bureau syndical et à l'équipe du Parc avant réimpression à plus grande échelle en décembre 2021.

Pour une large diffusion on peut également le télécharger sur le site du PNR Corbières-Fenouillèdes.

Un premier carnet qui donne l'eau à la bouche et ravive des souvenirs, qui donne envie de cuisiner, et, bien sûr, de déguster : Ici, "rien ne se jette" (pain rassis, abattis de volaille), "ça mijote longtemps" (sur et à côté du feu) et pas question de cuisiner sans ail (L'aiga bolida que salva la vida) ; là, on cultive le potager, on élève la « poulaille » et dans le cochon tout est bon (lard, sagí, carnalada) ; ici et là, les aliments tiennent au corps (patanas, milhàs), les papilles (cardon prince des artichauts, navet de Salza, coquettes de la Boulzane) et se partagent (cargolada, mongetada) en famille : à la table des parents Dame Ollada et Monsieur Freginat et de leurs enfants Bunyetes et Aurelhetas !

ET DEMAIN ?

Le PNR Corbières-Fenouillèdes, a également mentionné dans sa Charte des objectifs en termes de valorisation des cultures et langues régionales, et sensibilisation pour favoriser l'apprentissage de ces langues. En partenariat avec l'Institut d'Estudis Occitans-Aude (IEO 11), Ràdio-Lenga d'Òc-Narbona et La Semaine du Minervois, le PNR Corbières-Fenouillèdes s'engage à autoriser en tant que producteur, la reprise du contenu du carnet de mémoire culinaire à travers la diffusion de 16 émissions radiophoniques et la publication de 31 chroniques reprenant les recettes du livret en occitan et qui s'intituleront : **DINS LA SIETA DE CORBIÈRAS E FENOLHEDÉS**



#ÇA S'EST PASSÉ EN 2021

Brèves

STAGIAIRES

Le Parc a accueilli deux stagiaires pendant 6 mois :

- Aurore Lledo - stagiaire sur le suivi du Buzard cendré
- Maelys Bernard - Stagiaire sur l'approche touristique autour de la géotraverse



TRAVAIL EN RÉSEAU

Rencontre avec la Fédération de Chasse de l'Aude

ÉVÉNEMENT RÉSEAU PARC

Participation et stand à la belle fête du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises



FRANCE TÉLÉVISION 2

Intervention télévisée pour le journal du 13h sur France 2, interview de Fanny Wlodaz et Adeline Brissaud.







Directeur de la publication : Hervé Baro, Président du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes
Coordination : Marina Bonetto, Chargée de communication du Parc
Rédaction : La belle équipe du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes
Crédits photos : Magali Blanc ; Marina Bonetto ; Clothilde Duhayon ; Emma Lozano ; PNRCF ; ADHCO
Illustrations : Fédération des Parcs naturels régionaux de France
Graphisme et mise en page : Marina Bonetto, Chargée de communication du Parc
Imprimerie : Caiiman 2022

PARC NATUREL RÉGIONAL CORBIÈRES-FENOUILLEDÉS

2 rue de la cave coopérative - 11350 Tuchan
Tél : 04.68.33.99.80 | contact@corbieres-fenouilledes.fr

www.parc.corbieres-fenouilledes.fr



Suivez-nous sur Facebook : @PNR.Corbieres.Fenouilledes



et YouTube : Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes

Les 99 communes signataires de la Charte du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes :

ALBAS | ALBIÈRES | ANSIGNAN | ARQUES | AURIAC | AXAT | BÉLESTA | BELVIANES-ET-CAVIRAC | BOUISSÉ | BUGARACH
| CAMPAGNE-SUR-AUDE | CAMPOUSSY | CAMPS-SUR-L'AGLY | CARAMANY | CASSAGNES | CASSAINES | CAUDIÈS-DE-
FENOUILLEDÉS | COUIZA | COUSTAUSSA | CUBIÈRES-SUR-CINOBLE | CUCUGNAN | DERNACUEILLETTE | DUILHAC-
SOUS-PEYREPERTUSE | DURBAN-CORBIÈRES | EMBRES-ET-CASTELMAURE | ESPÉRAZA | ESTAGEL | FÉLINES-TERMENÈS |
FELLUNS | FENOUILLET | FONTJONCOUSE | FOSSE | FRAISSE-DES-CORBIÈRES | GINOLES | GRANES | LAGRASSE |
LAIRIÈRE | LANET | LANSAC | LAROQUE-DE-FA | LATOUR-DE-FRANCE | LE VIVIER | LESQUERDE | LUC-SUR-AUDE |
MAISONS | MASSAC | MAURY | MISSÈGRE | MONTAZELS | MONTFORT-SUR-BOULZANE | MONTGAILLARD | MONTNER
| MOUTHOMET | OPOUL-PÉRILLOS | PADERN | PALAIRAC | PAZIOLS | PEYROLLES | PÉZILLA-DE-CONFLENT |
PLANÈZES | PRATS-DE-SOURNIA | PRUGNANES | PUILAURENS | QUILLAN | QUINTILLAN | RABOUILLET | RASIGUÈRES |
RENNES-LE-CHÂTEAU | RENNES-LES-BAINS | ROUFFIAC-DES-CORBIÈRES | SAINT-ARNAC | SAINT-FERRIOL | SAINT-JEAN-
DE-BARROU | SAINT-JULIA-DE-BEC | SAINT-JUST-ET-LE-BÉZU | SAINT-LOUIS-ET-PARAHOU | SAINT-MARTIN | SAINT-
MARTIN-DES-PUITS | SAINT-MARTIN-LYS | SAINT-PAUL-DE-FENOUILLET | SAINT-PIERRE-DES-CHAMPS | SALVEZINES |
SALZA | SERRES | SOUGRAIGNE | SOULATGE | SOURNIA | TALAIRAN | TAUTAVEL | TERMES | TERROLES | TRILLA |
TUCHAN | VALMIGÈRE | VÉRAZA | VIGNEVIEILLE | VILLENEUVE-LES-CORBIÈRES | VILLEROUGE-TERMENÈS | VINGRAU

Directeur de la publication : Hervé Baro, Président du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes

Conception graphique et mise en page : Marina Bonetto, Chargée de communication du Parc

Crédits photos couvertures : © Bonetto Marina / Impression : Caiiman



Parc
naturel
régional
Corbières
Fenouillèdes

Certaines actions du Parc sont financées par :



Le Parc est financé par :



et les communes et intercommunalités de son territoire.